## Conseil d'arrondissement du mardi 14 mai 2024

## Vœu présenté par Carine Petit, Amine Bouabbas et les élu·e·s du groupe Ecologistes et citoyens relatif à la brigade des enseignant·e·s remplaçant·e·s

Considérant la décision du Rectorat de suppression de 137 postes dans le premier degré pour l'année scolaire prochaine.

Considérant que 12 écoles du 14<sup>e</sup> arrondissement sont concernées par des annonces de fermetures : les maternelles 190 rue d'Alésia, Boulard, Jacquier, Maurice d'Ocagne, Maurice Ripoche et 13 rue de l'Ouest, les élémentaires Boulard, Hippolyte Maindron, Delambre, Pierre Larousse, 20 rue Antoine Chantin ainsi que la polyvalente 69 rue de l'Ouest.

Considérant que la carte scolaire actuelle ne permet déjà pas aux services de l'Education nationale de faire face aux besoins en remplacements de l'Académie parisienne.

Considérant que la carte scolaire future ne fera qu'intensifier cette situation, de par l'impossibilité pour les directrices et directeurs de répartir les élèves dans les autres classes en raison des effectifs plus importants, effet immédiat des fermetures de classes dans les écoles.

Considérant que dans le 20<sup>e</sup> arrondissement une école n'a pas pu ouvrir il y a quelques semaines en raison du manque d'enseignant.e.s remplaçant.e.s.

Considérant que dans le 14<sup>e</sup> arrondissement le manque de moyens humains au sein de la brigade de remplaçant.e.s a déjà des effets sur les conditions d'accueil des élèves et complexifie le travail des équipes éducatives.

Considérant qu'au sein des écoles Pierre Larousse et Jean Dolent, pour ne citer qu'elles, les élèves de certaines classes n'ont pas pu avoir d'enseignant·e·s remplaçant·e·s pendant plusieurs semaines en raison du manque de moyens humains au Rectorat de Paris.

Carine Petit, Amine Bouabbas, et les élu·e·s du groupe Ecologistes et citoyens souhaitent réaffirmer leur engagement pour la réussite éducative des enfants du 14ème arrondissement et émettent le vœu auprès du Rectorat de Paris :

- Que la brigade de remplacement soit largement renforcée afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles, pour les élèves et les professionnel·le·s qui les encadrent
- Que les propositions de dotations ministérielles à l'Académie de Paris pour l'année scolaire 2024-2025 soient revues à la hausse pour non seulement renforcer la brigade de remplacement des enseignantes et enseignants mais également pour annuler les fermetures de classes et de divisions annoncées